

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DES REFORMES
ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES
CARRIERES ADMINISTRATIVES

93-111 DU 5 MAI 1993
LE DECRET N° /MEPRA /SGFP/SGCA
portant Reclassement et Nomination de
Monsieur ELENGA TSOLO Jean Pierre,
Professeur de C.E.G. de 2^e échelon
des cadres de la catégorie A hiérarchie
II des Services Sociaux (Enseignement)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ISAS :

(/u la Constitution du ~~15 Mars 1992~~;

(/u la loi n°021/89 du 14 Novembre 1989 portant re-
fonte du statut général de la Fonction Publique;

(/u le décret 92/975 du 5 Décembre 1992, portant
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement

(/u le décret n°59/23 du 30 Janvier 1959 fixant les
conditions d'intégration dans les cadres des catégories
B.C.D.E. (actuellement A.B.C.D.) des Fonctionnaires;

(/u le décret n°62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le
régime des rémunérations des Fonctionnaires;

(/u le décret n°62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif
à la nomination et à la révocation des Fonctionnaires;

D.G.B.:

(/u le décret n°67/50/FP/BE du 24 Février 1967 réglé-
mentant la prise d'effet du point de vue de la solde des
actes réglementaires, relatifs aux nominations, intégra-
tions, reconstitutions des carrières et reclassements, notam-
ment en son article 1er § 2.

(/u le décret n°67/304 du 30 Septembre 1967, modi-
fiant le tableau hiérarchique des cadres A de l'Enseigne-
ment Secondaire abrogeant et remplaçant les dispositions
des articles 19, 20 et 21 du décret n°64/165 du 22 Mai 1964
fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement;

(/u le décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant
et remplaçant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5
Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des Fon-
ctionnaires;

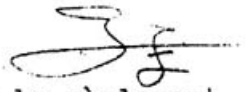
D.G.C.F.

(/u le décret n°85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations,
avancements et révisions des situations administratives des
agents de l'Etat;

(/u le décret n°90/420 du 30 Juin 1990, relatif aux
effets financiers des advancements, des reclassements des
révisions des situations administratives et des titularisa-
tions; (/u le décret n°92/978 du 25 Déc. 1992 portant nomi-
nation des Membres du Gouvernement

(/u le décret n°92/979 du 25 Déc. 1992 portant organi-
sation des intérimis des Membres du Gouvernement

...../.....



(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;

(/u l'arrêté n° 9470/MEN/DGAS/DPAA du 27 Novembre 1981, portant promotion au titre de l'année 1980 des Professeurs de CEG des Cadres de la catégorie A hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement) de la République du Congo en tête Monsieur KOBIAOUILA Maurice;

(/u la lettre n° 551/MEFA/SG/DPAA du 01 Avril 1986 du Directeur du Personnel et des Affaires Administratives au Ministère de l'Enseignement Fondamental et de l'Alphabétisation transmettant le dossier de l'intéressé.

/) E C R E T E :

Article 1er. - En application des dispositions du décret n°67/304 du 30 Septembre 1967 susvisé, Monsieur ELENGA TSOLO (Jean Pierre, Professeur de CEG de 2^e échelon indice 780 des Cadres de la catégorie A hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement) en service à LINZOLO (Région du Pool) titulaire de la Licence Es-Lettres section: Histoire 1^{ère} session 1982 délivrée par l'Université Marien NGOUABI à Brazzaville, est reclassé à la catégorie A hiérarchie I et nommé Professeur de Lycée de 1^{er} échelon indice 830 ACC=Néant.

Article 2. - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté à compter de la date de sa signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo. ~~et communiqué~~ partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 5 MAI 1993

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Réformes Administratives



Claude Antoine DA COSTA.-



Jean Prosper K O Y O.-

AMPLIATIONS:

-J O R C:.....	1
- DGFP/DGCA;.....	3
-DSFP/DLC:.....	2
-DGB:.....	3
-DGCF:.....	2
-MEPS/DPAA:.....	3
-DOSSIER:.....	2
-SGG/BC:.....	2
-INTERESSE:.....	1.-

